

Acte n°2023-22

**Le Conseil d'Administration, en sa séance du 29 septembre 2023,
sous la présidence de Nathalie DOMPNIER, Présidente**

- Vu** le Code de l'éducation et notamment son article L712-3 ;
Vu les statuts de l'Université Lyon 2, adoptés par le Conseil d'Administration en sa séance du 27 avril 2018, modifiés, notamment l'article 38 ;

Prend l'acte suivant :

OBJET : Présentation de la lettre de mission d'un chargé de mission

Les membres du Conseil d'administration prennent connaissance de la lettre de mission de M. Loïc BONNEVAL, chargé de mission « atelier de la donnée ». La lettre de mission est jointe en annexe.

Fait à Lyon, le 2 octobre 2023,

La Présidente de l'Université

Nathalie DOMPNIER

Le présent acte sera publié au recueil des délibérations et sur le site internet de l'Université à compter du 6 octobre 2023
Date de transmission au Recteur, chancelier des universités : 6 octobre 2023